

Mardi 22 mai 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Semi-Nocturne

0720 142

4191 PRIX ROGER DE SOULTRAIT **2.400 m** **Lundi 14 mai 2018** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang - Mâles et Hongres)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4192 PRIX HUGUES DE VERDALLE **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, inscrites au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000 reçus. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4193 PRIX HENRI ET MAURICE DE **2.800 m**
LAGENESTE
(Autres Que de Pur Sang - Femelles)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 22 mai 2018 (suite)

Lundi 14 mai 2018 à 10 h 30

4194 PRIX COMMANDANT DE PIBRAC **2.800 m**
(E.)

Course filière Obstacle

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné une course "Filière Obstacle", ni en plat reçu une allocation (courses "Filière Obstacle" exceptées) et n'ayant, en obstacle, ni gagné, ni couru deux fois. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 reçus en places.

Départ aux élastiques.

18 partants maximum

3680 PRIX COLONEL BIDAULT **3.300 m**
(Haies)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois ni reçu 3.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Les poulains et pouliches ayant, en courses de haies, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3681 PRIX JEAN-DOMINIQUE ALQUIE **3.500 m**
(Haies - A réclamer)

17 000

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3682 PRIX LUC CACQUEVEL **3.500 m**
(Haies - Autres Que de Pur Sang - Femelles)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

Mardi 22 mai 2018 (suite)**ENGAGEMENTS****3683** PRIX GALOP ALLIER
(Haies)**3.700 m** **Lundi 14 mai 2018** à 10 h 30**20 000**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant à la clôture des engagements
 une valeur égale ou inférieure à 58 k, et n'ayant pas, depuis
 le 1er septembre de l'année dernière inclus, en courses de haies,
 reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges
 accumulées pour les sommes reçues en courses de haies
 (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000
 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront
 3 k.**

14 Obstacles 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 17 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 18 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 18 Mai 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 19 Mai 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 19 Mai 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 16 juillet 2018

VICHY

Diurne

0720 197

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30

4865 PRIX DE L'ALLIER **3.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Arrivée 2e Poteau

Publication des poids, le mardi 10 juillet 9 h. 30

4866 PRIX D'AGONGES **1.400 m**
(Classe 1)

35 000

(17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas gagné 2 courses de Classe 1. **Poids : 56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1 portera 2 k. ; depuis le 16 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4867 PRIX DU THERMALISME **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Lundi 16 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4868 PRIX DES COURSES INTERNATIONALES DE BADEN BADEN (Mâles et Hongres) (Maiden) **1.600 m** **Lundi 9 juillet 2018** à 10 h 30

21 000
(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

4869 PRIX MADAME JEAN COUTURIE (Femelles) (L.) **2.000 m**

55 000
(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k. ; plusieurs Listed Races, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.
20 partants maximum

4870 PRIX DE SAINT-MENOUX (A réclamer) (E.) **1.400 m**

17 000
(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour pour 15.000, 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.
18 partants maximum

4871 PRIX DE CHOUVIGNY (Handicap) (G.) **2.400 m**

14 000
(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 10 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30

Lundi 16 juillet 2018 (suite)

4872 PRIX HUBERT DE CATHEU **3.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Arrivée 2e Poteau 18 partants maximum

Engagements dans la course n°4865

Forfaits :	Mercredi 11 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mardi 17 juillet 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Diurne

0720 198

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4873 PRIX VICHY COMMUNAUTE **1.000 m Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

52 000

(26 000, 9 880, 7 280, 4 160, 2 080, 1 560, 1 040) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

Publication des poids, le mercredi 11 juillet 9 h. 30

4874 PRIX DE LA MINARDIERE **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4875 PRIX DE BELLERIVE **1.400 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 juillet 2018 (suite)

Lundi 9 juillet 2018 à 10 h 30

4876 PRIX DES VOLCANS D'AUVERGNE **2.400 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4877 PRIX HUBERT BAGUENAUT DE **2.400 m**
PUCHESSÉ - 7EME ETAPE DU DEFI
DU GALOP
(L.)**52 000**

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

7ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une Listed Race ou, cette année, été classés 2ème d'une course du Groupe III porteront 2 k. ; depuis le 1er août 2017 inclus, gagné plusieurs Listed Races ou, cette année, été classés 2ème ou 3ème d'une course du Groupe II porteront 3 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4878 PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)**15 000**

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

Mardi 17 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4879 PRIX GABRIEL BRUN **1.400 m** **Lundi 9 juillet 2018** à 10 h 30
 (Handicap)
 (G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 9.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 juillet 9 h. 30

4880 PRIX DE LA FORET DE TRONCAIS **1.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)

Deuxième épreuve

26 000

(13 000, 4 940, 3 640, 2 080, 1 040, 780, 520) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4873

Forfaits :	Jeudi 12 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Mercredi 18 juillet 2018

VICHY

Nocturne

0720 199

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30

4881 PRIX VICHY SPA HOTEL LES CELESTINS (Femelles) (Maiden) **2.000 m**

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4882 PRIX ALETTI PALACE HOTEL (Mâles et Hongres) (Maiden) **2.000 m**

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

Mercredi 27 juin 2018 à 10 h 30

4886 GRAND PRIX DE VICHY (Groupe III) **2.000 m**

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000) - dont France Galop : 76 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 54 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2.** Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 1 k. ; d'une course du Groupe II, 2 k. ; d'une course du Groupe I, 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 830 à l'engagement le 27 juin ou 1.600 à l'engagement le 7 juillet ou 3.500 à l'engagement supplémentaire le 14 juillet.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4883 PRIX VICHY LABORATOIRES **1.600 m** **Mardi 10 juillet 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4884 PRIX PAUL COUTURIER **1.600 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

4885 PRIX ROGER CLUZEL **1.600 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4884

ENGAGEMENTS

Mercredi 18 juillet 2018 (suite)

Mardi 10 juillet 2018 à 10 h 30

4887 PRIX DE L'UNION DES AQPS DU CENTRE-EST (GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang) **2.400 m**

32 000

(16 000, 6 400, 4 800, 3 200, 1 600) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.** Surcharges accumulées en victoires et places et limitées à 7 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2017.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

18 partants maximum

4888 PRIX DE MONTMARAUULT (A réclamer) (G.) **2.800 m**

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k. 18 partants maximum

Second Engagement :	Samedi 7 Juillet 2018 (PRIX GRAND PX VICHY)	10 h 30 Boulogne
Forfaits :	Vendredi 13 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 16 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 16 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 19 juillet 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Diurne

0720 200

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4889 PRIX BURGOS **2.400 m Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

55 000

(27 500, 10 450, 7 700, 4 400, 2 200, 1 650, 1 100) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Publication des poids, le vendredi 13 juillet 9 h. 30

4890 PRIX DES REVES D'OR - JACQUES **1.000 m**
BOUCHARA
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Le gagnant d'une Listed Race portera 2 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)
20 partants maximum

4891 PRIX DE SAINT-FELIX **1.400 m**
(A réclamer - Femelles)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30

4892 PRIX JEAN BOULARD **1.600 m**
(Classe 2)**22 000**

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4893 PRIX DE LA TOUR DE CHENILLAT **2.000 m**
(A réclamer)
(E.)**17 000**

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4894 PRIX EDMOND MAUPOIL **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve**19 000**

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018, inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.**

14 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 12 juillet 9 h. 30

Jeudi 19 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4895 PRIX DU VERNET **1.600 m Mercredi 11 juillet 2018 à 10 h 30**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Deuxième épreuve

17 000
 (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4894

4896 PRIX MAKALU **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

28 000
 (14 000, 5 320, 3 920, 2 240, 1 120, 840, 560) - dotation
 France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.
**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 59 k.**

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4889

Forfaits :	Samedi 14 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Vendredi 20 juillet 2018

VICHY

Diurne

0720 201

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30

4897 PRIX DE NERIS LES BAINS 1.400 m
(A réclamer - Mâles et Hongres)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 8.000, 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4898 PRIX FREDERIC DE LAGRANGE 2.400 m
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.980 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4899 PRIX EQUIDIA 2.000 m
(Handicap divisé)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 14 juillet 9 h. 30

Vendredi 20 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4900 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES D'AVENCHES
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

2.000 m Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°4899

4901 PRIX JACQUES DE BREMOND
(L.)

1.600 m

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2017 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 1.872 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4902 PRIX DE CUSSET - RENE BARDET
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

2.000 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le samedi 14 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 20 juillet 2018 (suite)

Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h 30

4903 PRIX DU GOLF DE MONTPENSIER **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4902

4904 PRIX DE MOLLES **2.000 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Troisième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 50.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4902

Forfaits :	Lundi 16 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 25 juillet 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Diurne

0720 206

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4905 PRIX LOUIS CAMBRELENG **2.400 m** **Mardi 17 juillet 2018** à 10 h 30
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4906 PRIX DE COMBRONDE **2.400 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4907 PRIX DE BUSSET **1.000 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 25 juillet 2018 (suite)

Mardi 17 juillet 2018 à 10 h 30

4909 PRIX DES ARVERNES **2.400 m**
(Handicap)
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 19 juillet 9 h. 30

4918 PRIX DES MALAVAUZ **2.400 m**
(Autres Que de Pur Sang)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 9.000. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

4910 PRIX TECHNI SPECTACLE - MGPF **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

Mercredi 25 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4911 PRIX DU PARC DES SOURCES **2.400 m** **Mardi 17 juillet 2018** à 10 h 30
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Publication des poids, le jeudi 19 juillet 9 h. 30

4912 PRIX DU CAVILAM - ALLIANCE **2.400 m**
 FRANCAISE
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni reçu une allocation de 10.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
 Engagements dans la course n°4911

Forfaits :	Vendredi 20 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 21 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 21 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 23 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 23 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

VICHY

Semi-Nocturne

0720 209

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

4913 PRIX DE LA BESBRE **1.400 m**
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 28 avril 2018 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

4914 PRIX DU GOLF DU SPORTING DE **2.000 m**
VICHY
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000 ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2

18 partants maximum

4915 PRIX DE JALIGNY **2.000 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4908 PRIX BARON DE VEAUCE (Classe 1)

1.850 m Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 28 janvier 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 28 janvier 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 28 avril 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

4916 PRIX DE LA FORET DE MUNET (Handicap de catégorie - Femelles)

1.850 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, dans un Handicap, ni reçu une allocation de 11.000, ni été classées 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 28.000.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

4919 PRIX DE CHATELDON (Handicap) (G.)

2.000 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30



ENGAGEMENTS

Vendredi 20 juillet 2018 à 10 h 30

Samedi 28 juillet 2018 (suite)

4917 PRIX DE MOULINS **1.600 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce handicap sera +34.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 23 juillet 9 h. 30

4920 CRITERIUM D'AUVERGNE DES **2.400 m**
ANGLO-ARABES
(Anglo-arabes)
(B.)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

CLASSIC II

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids : 60 k.** Les chevaux ayant, en victoires et places, reçu 40.000 porteront 1 k. ; 60.000, 2 k. ; 80.000, 3 k. ; 100.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 20.000 porteront 1 k. ; plusieurs allocations de 20.000, 2 k. En outre, les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k.; 25 % de sang arabe, 4 k. ; 37,5 % de sang arabe, 7 k.

Les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, cette année, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues en victoires et places cette année.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

La prime propriétaires ne s'applique pas dans cette course.

L'Association Anglo-Course offrira une prime de 800 euros au propriétaire du cheval classé 6ème et de 400 euros au propriétaire du cheval classé 7ème, sous réserve que le propriétaire, l'éleveur et l'entraîneur soient inscrits au Fonds de l'Elevage Anglo-Arabe.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 24 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

Jeudi 2 août 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Semi-Nocturne

0720 214

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4921 PRIX OMBRETTE **1.400 m Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4922 PRIX TRIPOLETTE **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4923 PRIX MUNET **1.600 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

4924 PRIX DU POLE LARDY **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**

Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ;

pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er

mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ;

plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 2 août 2018 (suite)

Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30

4925 PRIX DE SAINT-GERMAIN DES FOSSES
(Handicap)
(E.) **3.000 m**

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

(Arrivée 2ème poteau)

Arrivée 2e Poteau 18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 27 juillet 9 h. 30

4023 PRIX PUY DE SANCY
(Haies - Autres Que de Pur Sang) **3.500 m**

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

4024 PRIX DU MAJESTIC
(Haies) **3.700 m**

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

Jeudi 2 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4025 PRIX MARC BOUDOT
(Cross-Country)

5.000 m Mercredi 25 juillet 2018 à 10 h 30

Epreuve comptant pour le Championnat
de France de Cross-Country

44 000

(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 65 k.**
Surcharges accumulées et limitées à 7 k, pour les sommes reçues
en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette
année et par 15.000 l'année dernière.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses
au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

30 Obstacles 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 28 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 30 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 31 Juillet 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 31 Juillet 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 4 août 2018

VICHY

Semi-Nocturne

0720 216

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

4926 PRIX DE LA CHAINE DES PUYs **1.600 m**
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4927 PRIX DES JOUVENCEAUX ET DES JOUVENCELLES **1.400 m**
(L.)

60 000

(30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 250 à l'engagement ou 2.160 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4928 PRIX VICHY - REINE DES VILLES **1.600 m**
D'EAUX
(A réclamer - Cavalières)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

18 partants maximum

Samedi 4 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4929 PRIX DE POMPADOUR (D.)

1.400 m Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

21 000

(10 500, 3 990, 2 940, 1 680, 840, 630, 420) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant, cette année, ni gagné une course D ni été classés 2ème ou 3ème d'une course B. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er août de l'année dernière inclus (A Réclamer et Handicaps exceptés), reçu une allocation de 9.000 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2 ; gagné plusieurs courses D, 3 k.1/2 ; gagné une course B ou une Classe 1, 4 k.1/2.

18 partants maximum

4930 PRIX CHARLES GIRAUDON (Handicap divisé) (E.)

1.600 m

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 juillet 9 h. 30

4931 PRIX D'HAUTERIVE (Handicap divisé) (G.)

1.600 m

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4930

ENGAGEMENTS

Samedi 4 août 2018 (suite)

Vendredi 27 juillet 2018 à 10 h 30

4932 PRIX DU PUY DE DOME **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (E.)
 Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 juillet 9 h. 30

4933 PRIX DU PUY EN VELAY **2.000 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4932

Forfaits :	Mardi 31 Juillet 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 2 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 2 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Lundi 6 août 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Semi-Nocturne

0720 218

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4934 PRIX DE BILLOM **1.400 m** **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30
(A réclamer - Mâles et Hongres)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les poulains mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4935 PRIX DE BORT L'ETANG **1.400 m**
(A réclamer - Femelles)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4936 PRIX DE RAVEL **2.000 m**
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4937 PRIX DE MOISSAT **1.600 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 6 août 2018 (suite)

Lundi 30 juillet 2018 à 10 h 30

4938 PRIX VALERY LARBAUD **2.000 m**
(Handicap divisé)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

4939 PRIX THIBAUT DE SAINT-PERN **2.000 m**
(Handicap divisé)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.000 dans un Handicap.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4938

4940 PRIX DU CHAROLAIS **1.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 31 juillet 9 h. 30

Lundi 6 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4941 PRIX DU BRIONNAIS
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

1.000 m **Lundi 30 juillet 2018** à 10 h 30

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4940

Forfaits :	Mercredi 1 ^{er} Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Jeudi 9 août 2018

VICHY

Semi-Nocturne

0720 221

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

4942 PRIX DU PUY MARY **1.000 m**
(A réclamer)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 18.000, 22.000 ou 26.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 22.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 26.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.500, 4 k.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)
18 partants maximum

4943 PRIX SAREPTA **2.400 m**
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4944 PRIX RENE ET JACQUES BEDEL **2.400 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 août 9 h. 30

4945 PRIX DU GOLF **2.000 m**
(E.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 15.000 en victoires et places ni, depuis le 1er septembre 2017 inclus, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 57 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.

18 partants maximum

Jeudi 9 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4946 PRIX D'EBREUIL
(A réclamer)
(G.)

2.000 m Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

4947 PRIX DE CHARROUX
(A réclamer)
(G.)

2.000 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

18 partants maximum

4948 PRIX SERGE MAILLARD
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

2.400 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 1 août 2018 à 10 h 30

Jeudi 9 août 2018 (suite)

4949 PRIX DE SOUVIGNY **2.400 m**
 (Handicap divisé)
 (G.)
 Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
 n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
 de 12.500.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
 à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
 soit fixé à 60 k.**

12 partants maximum

Engagements dans la course n°4948

Forfaits :	Samedi 4 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 15 août 2018

ENGAGEMENTS

VICHY

Semi-Nocturne

0720 227

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4960 PRIX DU PARC NAPOLEON **1.000 m** **Mardi 7 août 2018** à 10 h 30
(Classe 2)

Réservée F.E.E.

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 15 mai 2018 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

Ligne Droite 2e Poteau (Corde à Gauche)

18 partants maximum

4961 PRIX DE POUILLY LES NONAINS **1.400 m**
(Handicap)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 août 9 h. 30

4962 PRIX "PROFESSEUR" EBELY **1.600 m**
(Classe 2)

22 000

(11 000, 4 180, 3 080, 1 760, 880, 660, 440) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 100, 418, 308.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 12.000, ni gagné une Classe 2 et n'ayant pas, dans leurs 2 dernières courses, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 11.000, 2 k.1/2. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers d'une course de dotation totale de 12.000 recevront 1 k.1/2

18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 15 août 2018 (suite)

Mardi 7 août 2018 à 10 h 30

4963 PRIX DE RANDAN **2.000 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.

18 partants maximum

4964 PRIX MAURICE DE NEXON **2.400 m**
(D.)

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2017 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe et n'ayant pas, depuis le 1er septembre 2017 inclus, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, gagné une course D ou été classés 2ème ou 3ème d'une course B, porteront 2 k. ; gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k. En outre, tout gagnant d'une Listed Race, depuis le 1er juillet 2017 inclus, portera 2 k.

18 partants maximum

4965 PRIX DE VILLENEUVE LES CERFS **2.000 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places.

La référence applicable dans ce Handicap sera +35.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 9 août 9 h. 30

Mercredi 15 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4966 PRIX FRANCOIS DE MALHERBE **2.600 m** **Mardi 7 août 2018** à 10 h 30
 (Autres Que de Pur Sang)
 (E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places :1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus l'année dernière.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 10 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Samedi 18 août 2018

VICHY

Semi-Nocturne

0720 230

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30

4968 PRIX DE PIONSAT **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.

Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4969 PRIX DE LA GRANDE GRILLE **1.600 m**
(Femelles)
(Maiden)

Réservée F.E.E.

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4970 PRIX JURIETTI **2.400 m**
(Classe 1)

30 000

(15 000, 5 700, 4 200, 2 400, 1 200, 900, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 18 février 2018 inclus, gagné une course de Classe 1 dans leurs 2 dernières courses. **Poids : 56 k.1/2.** Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 18 février 2018 inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 mai 2018 inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (A Réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2.

Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

Samedi 18 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

- 4971** PRIX DE DECIZE **2.400 m** **Vendredi 10 août 2018** à 10 h 30
(A réclamer)
15 000
(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.500, 4 k.
18 partants maximum
- 4972** PRIX DE MONTLUCON **1.400 m**
(Handicap)
18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.
La référence applicable dans ce Handicap sera +25.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.
18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 13 août 9 h. 30
- 4973** PRIX DE SAINT-POURCAIN SUR SIOULE **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve
18 000
(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.
La référence applicable dans ce handicap sera + 27.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 13 août 9 h. 30
- 4974** PRIX DE TOURY LURCY **1.600 m**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve
16 000
(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°4973

ENGAGEMENTS

Vendredi 10 août 2018 à 10 h 30

Samedi 18 août 2018 (suite)

4975 PRIX ANTOINE DE VAZELHES **2.400 m**
 (CRITERIUM DU CENTRE)
 (GROUPE III AQPS - Autres Que de Pur Sang)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits
 au Stud Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France.

Poids : 63 k.

**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses
 au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

**L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire
 du cheval gagnant.**

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 14 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 16 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 16 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

Mercredi 22 août 2018**ENGAGEMENTS****VICHY****Semi-Nocturne**

0720 234

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses PREMIUM.

4978 PRIX DE SEVIGNE **1.600 m** **Mardi 14 août 2018** à 10 h 30
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 11.000, 14.000 ou 17.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 17.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k. 18 partants maximum

4979 PRIX DE DURTOL **1.600 m**
(Classe 2)

24 000

(12 000, 4 560, 3 360, 1 920, 960, 720, 480) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 456, 336.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 (A Réclamer excepté) et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (A Réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 22 mai 2017 inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. 18 partants maximum

4980 PRIX D'ABREST **1.600 m**
(Maiden)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

4981 PRIX DE PARAY LE FRESIL **1.600 m**
(A réclamer)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 15.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.500, 4 k. 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mercredi 22 août 2018 (suite)

Mardi 14 août 2018 à 10 h 30

4982 PRIX DE ROYET **2.000 m**
(Handicap)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un Handicap.

La référence applicable dans ce Handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 16 août 9 h. 30

4983 PRIX DE LAPALISSE **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 ou 18.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 18.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

18 partants maximum

4984 PRIX DE LA SOURCE LARDY **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 16 août 9 h. 30

Mercredi 22 août 2018 (suite)

ENGAGEMENTS

4985 PRIX DE LA SOURCE CHOMEL **2.000 m** **Mardi 14 août 2018** à 10 h 30
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
n'ayant pas, depuis le 1er mars 2018 inclus, reçu une allocation
de 12.500.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division
à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé
soit fixé à 60 k.**

18 partants maximum

Engagements dans la course n°4984

Forfaits :	Vendredi 17 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 18 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 20 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 20 Aout 2018	12 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 27 août 2018

VICHY

Semi-Nocturne

0720 239

Pour toutes les courses de la réunion, les règles d'éliminations et de priorités sont celles applicables aux courses PREMIUM.

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

4163 PRIX D'HURIEL **3.300 m**
(Haies)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

4164 PRIX DU SYNDICAT D'ELEVAGE DE **3.500 m**
LA NIEVRE
(Haies - Femelles)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

4165 PRIX MAURICE DE DAMPIERRE **3.500 m**
(Haies - A réclamer)

17 000

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

Lundi 27 août 2018 (suite)**ENGAGEMENTS**

4166 PRIX DE COMPIEGNE **3.500 m** **Lundi 20 août 2018** à 10 h 30
(Haies - Autres Que de Pur Sang)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course de haies, ni reçu 10.000 (victoires et places) ni reçu une allocation en steeple-chase. **Poids : 67 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

4167 PRIX GRANDE COURSE DE HAIES **3.900 m**
DE VICHY
(Haies)

35 000

(16 800, 8 400, 4 900, 3 325, 1 575) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

16 partants maximum

4022 PRIX DE BOURBON-BUSSET **3.700 m**
(Haies)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

14 Obstacles 16 partants maximum

4168 PRIX RENE COUETIL **4.300 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas, reçu 11.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

26 Obstacles 18 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 20 août 2018 à 10 h 30

Lundi 27 août 2018 (suite)

4169 PRIX HUBERT NOUVELLET **5.000 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'un steeple-chase d'une dotation totale de 21.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

30 Obstacles 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 22 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Judi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Judi 23 Aout 2018	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Aout 2018	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Aout 2018	12 h 30 Boulogne